

Rosemont–La Petite-Patrie se dote d'un plan pour protéger et favoriser la biodiversité

Montréal, le 3 juin 2022 – Afin d'accélérer sa transition écologique, de protéger et de favoriser la biodiversité de son territoire, Rosemont–La Petite-Patrie adoptera son Plan directeur de biodiversité lors de la séance du conseil d'arrondissement le lundi 6 juin 2022.

« Plus que jamais, la transition écologique est au cœur des discussions sur l'avenir des villes. C'est pourquoi il est essentiel que l'aménagement du territoire soit réfléchi dans une perspective de développement durable, souligne François Limoges, maire de l'arrondissement. Dans ce contexte, Rosemont–La Petite-Patrie se fait une fierté d'être un acteur de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques. En multipliant les actions favorisant la biodiversité, on crée des milieux de vie où les citoyens et citoyennes sont intimement connectés à la nature en ville. »

Des interventions novatrices pour valoriser la biodiversité

En plus d'identifier les habitats floristiques, les espèces fauniques de même que les noyaux et corridors de biodiversité existants et potentiels dans le quartier, le Plan directeur de biodiversité de Rosemont–La Petite-Patrie établit des stratégies d'intervention sur le domaine public qui guideront les futurs projets d'aménagement du territoire, tout en engageant activement la communauté.

Le plan est élaboré autour de cinq lignes directrices :

1. Connaître, soutenir et conserver la biodiversité existante
2. Bonifier les habitats existants et en créer de nouveaux
3. Constituer des milieux humides ou hydriques et renforcer la gestion écologique des eaux pluviales
4. Connecter les habitats à toutes les échelles
5. Impliquer tous les acteurs du territoires

Verdissement et déminéralisation des rues et ruelles, aménagement des corridors de biodiversité, protection des boisés d'intérêt, plantation de prés fleuris et de microforêts, gestion différenciée des espaces verts, aménagement de jardins de pluie et de saillies drainantes sont quelques-unes des interventions ciblées dans le plan. Toutes ces actions contribueront à favoriser la nature en ville et améliorer la qualité de vie de la communauté.

Le Plan directeur de biodiversité de Rosemont–La Petite-Patrie s'inscrit dans la vision et les orientations de Montréal 2030 et du Plan climat 2020-2030 de la Ville de Montréal.

Pour plus de détails, consultez la [page web du Plan directeur de biodiversité de Rosemont–La Petite-Patrie](#).

Source : Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Renseignements : Samuel Dion
samuel.dion@montreal.ca
514 264-4707
montreal.ca/rpp
[facebook.com/arrondissementRPP](https://www.facebook.com/arrondissementRPP)